



Comptes 2015

SIPP-UNSA

Sommaire

- **Bilan**
- **Compte de résultat**
- **Annexe**

Syndicat Indépendant Préfecture de Police 2015

Bilan

ACTIF				
ACTIF IMMOBILISE				
	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1
Actif incorporel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Actif corporel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Actif financier	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total 1	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

ACTIF CIRCULANT				
	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1
Stocks et Fournitures	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Créances	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total 2	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1
Disponibilités	7 690,00 €	0,00 €	7 690,00 €	2 984,39 €
Total 3	7 690,00 €	0,00 €	7 690,00 €	2 984,39 €

	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1
Comptes de régularisation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total 4	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Total Actif			7 690,00 €	2 984,39 €
--------------------	--	--	-------------------	-------------------

PASSIF		
FONDS ASSOCIATIFS		
	Net	N-1
Fonds Propres		
Fonds syndicaux sans droit de reprise)	0,00 €	0,00 €
Ecarts de réévaluation)	0,00 €	0,00 €
Réserves)	-1 884,76 €	0,00 €
Report à nouveau)	0,00 €	0,00 €
Résultat)	4 705,61 €	-1 884,76 €
Autres fonds syndicaux	Net	N-1
Fonds syndicaux avec droit de reprise)	4 869,15 €	4 869,15 €
Ecarts de réévaluation)	0,00 €	0,00 €
Subventions d'investissement sur biens non renouve)	0,00 €	0,00 €
Total 1	7 690,00 €	2 984,39 €

PROVISIONS		
	Net	N-1
Provisions	0,00 €	0,00 €
Total 2	0,00 €	0,00 €

	Net	N-1
Fonds dédiés	0,00 €	0,00 €
Total 3	0,00 €	0,00 €

DETTES		
	Net	N-1
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	0,00 €	0,00 €
Dettes financières	0,00 €	0,00 €
Dettes diverses	0,00 €	0,00 €
Total 4	0,00 €	0,00 €

	Net	N-1
Compte de régularisation	0,00 €	0,00 €
Total 5	0,00 €	0,00 €

Total Passif	7 690,00 €	2 984,39 €
---------------------	-------------------	-------------------

Syndicat Indépendant Préfecture de Police 2015

Compte de Résultat

Charges

Compte	Libellé	Montant
60	Achats	2 900,21 €
61	Services extérieurs	2 163,13 €
62	Autres services extérieurs	4 433,93 €
63	Impôts, taxes et versements assimilés	0,00 €
64	Charges de personnel	0,00 €
65	Autres charges de gestion courante	448,00 €
653	Reversements de cotisations	13 156,00 €
66	Charges financières	0,00 €
67	Charges exceptionnelles	0,00 €
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00 €
689	Engagements à réaliser sur ressources affectées	0,00 €

Totaux	23 101,27 €
---------------	--------------------

Evènements pluri-annuels

Produits

Compte	Libellé	Montant
70	Ventes de produits finis, prestations de services, march	0,00 €
74	Subvention d'exploitation	0,00 €
75	Autres produits de gestion courante	0,00 €
756	Cotisation	27 601,88 €
76	Produits financiers	0,00 €
77	Produits exceptionnels	0,00 €
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00 €
789	Contributions de financement	205,00 €
79	Transferts	0,00 €

Totaux	27 806,88 €
---------------	--------------------

Résultat excédentaire :	4 705,61 €
--------------------------------	-------------------

ANNEXE A L'EXERCICE COMPTABLE 2015

DU SYNDICAT SIPP UNSA

PREAMBULE

L'annexe du syndicat SIPP-UNSA fait partie intégrante de ses comptes annuels.

L'exercice comptable a une durée de douze mois recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015.

Le bilan avant répartition est d'un montant égal à 7 690.00 €. Le compte de résultat de l'exercice présente un résultat excédentaire de 4 705.61 €.

FAITS CARACTERISTIQUES

NEANT

PRESENTATION

Conformément à l'article 1 de ses statuts, le Syndicat Indépendant de la Préfecture de Police (SIPP) représente l'ensemble des personnels administratifs, techniques et divers (non titulaires, titulaires, détachés et retraités) des Administrations Parisiennes de la préfecture de Police de Paris.

Conformément à l'article 5 de ses statuts, le SIPP est adhérent de la Fédération UNSA TERRITORIAUX.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de SIPP-UNSA au 31 décembre 2015 ont été établis en euros selon les règles fixées par le plan comptable des associations (règlement CRC 99-1) et par le règlement 2009-10 du Conseil National de la Comptabilité.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Le SIPP-UNSA ne détient pas d'immobilisation au 31 décembre 2015.

CREANCES

Les créances s'élèvent à 0 €

DETTES

Les dettes s'élèvent à 0 €

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Le SIPP-UNSA ne détient pas de VMP au 31 décembre 2015.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres passent de 2 984.39 € à 7 690.00 €, soit une variation de + 4 705.61 €, correspondant au résultat de la période

TABLEAU DE DETERMINATION DES RESSOURCES NETTES DE REVERSEMENTS (double cliquez sur le tableau pour l'activer)

LIBELLE	MONTANT
COTISATIONS DE L'EXERCICE	27 601.88 €
AUTRES PRODUITS	
SUBVENTIONS	
REVERSEMENT DE COTISATIONS	- 13 156.00 €
TOTAUX RESSOURCES DE L'ANNEE	14 445.88 €

AUTRES INFORMATIONS

Modalités de comptabilisation des produits de subvention

Les produits de subvention sont comptabilisés dès lors que les actions financées sont réalisées et font l'objet d'un enregistrement en comptabilité

BENEVOLAT

Les comptes clos au 31 décembre 2015 n'enregistrent aucune contribution volontaire.

Pour son fonctionnement, le SIPP-UNSA dispose de 3 personnes (équivalent temps plein), personnes mise à sa disposition par la Préfecture de Police de Paris par l'intermédiaire de décharge d'activité de service.

Les locaux qu'elle occupe, le sont à titre gratuit. Le propriétaire en est la Préfecture de Police de Paris.

EFFECTIF

Le syndicat n'emploie pas de personnel.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant